



Réflexions et questions posées lors des activités préparatoires à la Convention

Régionale : Liège

Thématique : « Droits humains »

Activité : Table ronde « Liberté de choix, curiosité et algorithmes : nouveaux enjeux de société ».

Date : 12/05/2022

Lieu : Liège

Organisation/partenaires si autre que la régionale :

Intervenants : Adrien Bailly (psychologue et formateur de Seen-apps) et Brieuc Guffens (formateur en éducation aux médias au sein de Média Animation)

Nombre de participants : 15

Rapport transmis par : Céline Gérard

Autres précisions :

Réflexions :

La société technologique moderne met la société face à de nouvelles réalités. Notre vie culturelle, nos opinions sur le monde qui nous entoure dépendent de plus en plus d'algorithmes qui choisissent, sélectionnent et trient pour nous sans que nous en ayons le contrôle et, souvent, sans en avoir conscience. Notre temps d'attention est devenu progressivement une ressource pour les producteurs de contenus.

Les algorithmes sont au cœur de très nombreuses activités de notre quotidien, et ce depuis bien plus longtemps qu'on ne le pense. Certains avancent même que grâce à ceux-ci et aux données qu'elles traitent, les machines en savent plus que nous sur nous-mêmes...

Questions :

- Qu'est-ce qu'un algorithme ? Comment fonctionnent-ils ? A quoi servent-ils ? Quels sont les dangers, notamment au niveau de l'appauvrissement de la réflexion et de la créativité ? Quels sont les biais possibles ?
- Comment apprivoiser les algorithmes ? Quels mécanismes mettre en place en tant qu'utilisateur pour un usage plus conscient et critique ? Comment les contourner malgré leur manque de transparence ?
- Comment éduquer les algorithmes ?
- Quelle régulation ? Sur base de quelles valeurs, de quelle morale ? Une législation internationale est-elle possible ?

Propositions :

- Exiger la transparence des créateurs des algorithmes : qui sont-ils et quels sont leurs objectifs ?
- Eduquer aux médias, à ses usages (notamment se réapproprier le hasard), ses dangers et aux leviers d'actions disponibles, revendiquer le droit à une alphabétisation numérique
- Réfléchir à la possibilité d'établir des normes ou une régulation internationale